

PREPARATION A L'HABILITATION ELECTRIQUE POUR LES VEHICULES ELECTRIQUES – HYBRIDES

NIVEAU B1L, B1VL, B2L, B2VL, BCL, BRL, BEL Essai

Code produit : HABVE2 / Version : v1

ELEMENTS DE CONTEXTE

Programme établi conformément à la Norme NFC 18-550

« Article 5.1.2 L'employeur est tenu de former ses salariés à la prévention du risque électrique pour les activités professionnelles où ce risque est présent.

L'habilitation est la reconnaissance par l'EMPLOYEUR, de la capacité d'une personne placée sous son autorité, à accomplir en sécurité vis-à-vis du risque électrique, les tâches qui lui sont confiées. »

FINALITE DE LA FORMATION

Personnel formé et habilité pour exécuter des travaux électriques du domaine BT, en appliquant les règles de sécurité pour éviter les dangers dus à l'électricité.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Permettre aux électriciens de mettre en application les prescriptions de sécurité définies dans la Norme C 18-550 lors de l'exécution d'opérations sur les ouvrages électriques.
- Effectuer des travaux à proximité de véhicules électriques/engins
- S'assurer de leur aptitude à adapter ces prescriptions dans les domaines et les situations propres à leurs établissements.

PUBLIC CONCERNE/EMPLOI VISE

Personnel électricien chargé d'assurer des consignations, des travaux, des dépannages, interventions ou essais sur des installations électriques du domaine BT, effectuant des opérations simples d'ordre électrique sur des véhicules/engins ou à proximité.

Avoir des connaissances en électricité ou une bonne expérience professionnelle. Connaître notamment, les grandeurs électriques, les dispositifs de protection contre les contacts directs et indirects, savoir identifier les équipements électriques dans leur environnement, savoir lire un schéma électrique et reconnaître le matériel à partir des symboles.

PREREQUIS

Aucun

ASFO GRAND SUD

0 800 64 31 33 (n° gratuit)

contact@groupefsc.com

www.asfo grandsud.com

 /asfo grandsud groupefsc

Siret : 83420427300017

Code APE : 8559A

Organisme de formation enregistré sous le n°

76310897031 auprès du Préfet de la Région Occitanie.

(Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)

MODALITES

Durée : Formation initiale 14 heures / 2 jours – Recyclage 10,5 heures / 1,5 jours

Type : Présentiel

Méthodes et moyens pédagogiques : Support pédagogique illustré de schémas et de photos, vidéos, exercice pratique obligatoire sur site de l'entreprise ou dans nos locaux à l'aide d'armoires pédagogiques portatives. Remise à l'employeur d'un avis d'habilitation prérempli en fonction des résultats obtenus à l'évaluation, Remise d'un livret de prescriptions de sécurité.

Validation des acquis : Validation des acquis (savoirs et savoir-faire) à partir d'un questionnaire d'évaluation des connaissances et de mise en situation pratique.

Sanction de la formation : Attestation de fin de formation, certificat de réalisation, avis de fin de formation, titre d'habilitation électrique vierge (validité 3 ans)

Profil de l'intervenant : Formateur spécialisé dans le domaine

PROGRAMME

❖ Les évolutions réglementaires en électricité

- Etude de la réglementation en matière d'électricité et des risques présentés par les batteries électriques embarquées (norme NFC 18-550)
- **Les grandeurs fondamentales en électricité**
- **Classement des installations et habilitations du personnel**
 - Le principe de l'habilitation et les différents titres d'habilitation
 - Niveau d'habilitation
 - Domaine de tension
 - Les limites et zones d'environnement
- **Evaluation des risques; effets physiopathologiques du courant électrique**
- **Prévention et protection**
- **Risques d'accidents :**
 - Contact direct, indirect, court-circuit
 - Statistique des AT d'origine électrique
 - La cause des accidents
 - Intensité du courant
 - Résistance du corps humain
 - Analyse des risques
- **Règles de sécurité découlant des dangers du courant électrique**
- **Les mesures contre les chocs électriques et moyens de protection collectifs et individuels**
- **Les matériels électriques**
- **La mise en sécurité d'un véhicule électrique ou hybride**
- **Les procédures d'intervention**
 - Mesurages et essais sur véhicule
 - Règles de sécurité à observer lors des opérations d'ordre électrique sur les véhicules électriques ou hybrides

- **Les personnes intervenantes**
- **Les ouvrages électriques**
- **Les opérations**
- **Les documents écrits**
- **Les fonctions de l'appareillage, l'usage des plans et des schémas, l'intérêt des verrouillages et interverrouillages, les EPI**
- **Appareils électriques amovibles et portatifs à main**
- **Conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident d'origine électrique**
- ❖ **Opérations sur les véhicules électriques - hybrides**
 - **Les principes de fonctionnement**
 - Analyse d'une situation du risque électrique
 - Définition des mesures de protection adaptées
 - Evolution dans les zones d'environnement électrique avec application des préconisations normées
 - **Protections individuelles et outillage électroportatif : risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages dans un environnement électrique**
 - **Notions élémentaires de secourisme (soins aux électrisés), conduite à tenir en présence d'un incendie sur une installation électrique, enceintes confinées**

Habilitation : A l'issue de la formation le formateur émet pour chaque participant un avis permettant l'habilitation par l'employeur sur les niveaux B1L, B1VL, B2L, B2VL, BCL, BRL ou BEL Essai.

LES + ASFO

Nos responsables pédagogiques et intervenants sont des experts reconnus dans leur métier.